

JETONS MOINS, TRIONS PLUS !



GUIDE DE FONCTIONNEMENT DES DÉCHÈTERIES DU SMITOM-LOMBRIC



LES DÉCHETS ACCUEILLIS SUR LES DÉCHÈTERIES DU SMITOM-LOMBRIC



Tout-venant incinérable : tous les déchets encombrants susceptibles d'être brûlés (ex. : bois, plastique non-recyclable, polystyrène...)



Tout-venant non incinérable : tous les déchets encombrants incombustibles (ex. : produit d'isolation, plâtre...)



Gravats : produits de démolition (ex. : gravier, brique, tuile, WC et lavabo en porcelaine...)



Végétaux : issus de l'entretien de jardin (ex. : branches d'élagage, feuilles, tontes, fleurs...) **Interdits** : sacs, souches et branches d'un diamètre supérieur à 20 cm



Cartons d'emballages : de toutes tailles, vides et pliés



Huile de vidange
Interdit : huile végétale (ex. : huile de friture)



Métaux : tous les déchets métalliques



Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) :

gros et petits appareils ménagers (ex. : lave linge, sèche-cheveux, réfrigérateur, télévision, ordinateur...) *mais le 1 pour 1 est à privilégier*



Déchets Diffus Spécifiques (DDS) : peinture, batterie, fibrociment de moins de 80 x 80 cm, radiographie, cartouche d'imprimante, acide, vernis, solvant (ex. : white spirit, essence...), désherbant...

Interdits : produits explosifs (ex. : fusées feu d'artifice), déchets de soin (ex. : seringues)



Ampoules : uniquement néons lampes basse consommation et LED *sans les casser et sans emballage* à ramener au magasin en priorité



Réutilisation / réemploi : les objets en bon état peuvent être apportés pour don dans une recyclerie



Autres :

Journaux / Magazines : publicités, revues, presse...

Verre : bouteilles, pots et bocaux

Textiles : vêtements et linge propres et secs dans sac fermé

Pneus (sans jantes): de véhicules légers uniquement

Piles : à ramener au magasin en priorité

LE 1 POUR 1
Les vieux équipements
sont à ramener en
priorité au magasin
lors d'un nouvel achat

UN SERVICE DE PROXIMITÉ

ACCÈS

- A l'usage exclusif des habitants des communes concernées par la déchèterie.
- Limité à un nombre défini de droits d'accès selon le volume du véhicule (voir règlement intérieur).
- Limité aux véhicules légers de particuliers de moins de 3,5 tonnes. Véhicules d'entreprises exclus (le gardien peut demander la carte grise du véhicule pour vérification).

Renseignements :

 **N° Vert 0 800 814 910**

Accès payant des artisans commerçants, sous certaines conditions et avec signature d'une convention.

Renseignements : 01 64 10 28 70

JUSTIFICATIF

Pour un premier accès à la déchèterie, vous devez vous munir d'une carte d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois et d'un **avis d'imposition locale (taxe foncière ou taxe d'habitation)**.

Une carte d'accès nominative vous sera remise.

Plus d'infos ?
consultez le règlement intérieur.

FONCTIONNEMENT

Ouverture tous les jours y compris les jours fériés

(à l'exception des 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre)

HORAIRES D'OUVERTURE :

du 1^{er} avril au 31 octobre

Semaine : 15h - 19h

Samedi : 10h - 19h

Dimanche : 10h - 13h

du 1^{er} novembre au 31 mars

Semaine : 14h - 18h

Samedi : 9h - 18h

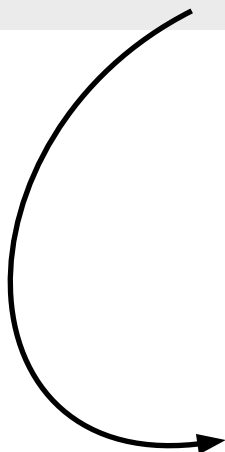
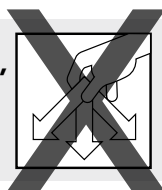
Dimanche : 10h - 13h

Le règlement intérieur est consultable à l'accueil de la déchèterie et sur www.lombric.com



Pour connaître la déchèterie à laquelle vous êtes rattaché, rendez-vous sur www.lombric.com et renseignez le nom de votre commune.

Pour les déchets non acceptés en déchèterie, renseignez-vous sur les exutoires possibles au numéro vert ci-dessous.



**UN DOUTE,
UNE QUESTION ?
SMITOM-LOMBRIC**

www.lombric.com
ou
0 800 814 910
N° Vert (appel gratuit depuis un poste fixe)



SMITOM-LOMBRIC

syndicat de collecte et de traitement des déchets ménagers du Centre Ouest Seine et Marne
Rue du Tertre de Chérisy - BP 30567 - 77016 Vaux-le-Pénil Cedex